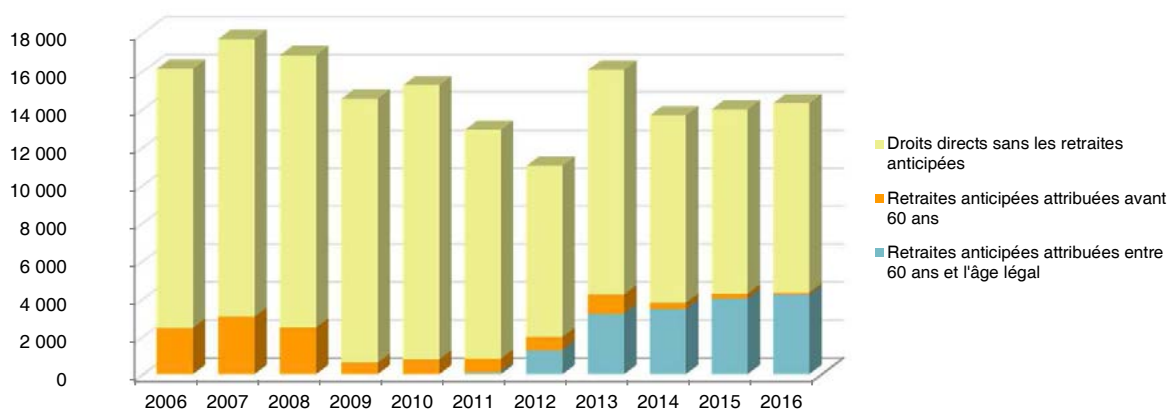


Retraités résidant en Carsat Auvergne

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	7 572	10 475	18 047
Droits directs (retraites personnelles)	6 937	7 339	14 276
Droits dérivés (retraites de réversion)	635	3 136	3 771
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	370	459	829

Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	3 230	1 274	4 504
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,5 ans	62,5 ans	62,0 ans
Droits dérivés	76,1 ans	72,8 ans	73,4 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Pensions à taux réduit	7,3%	8,6%	7,9%
Retraités bénéficiant d'une surcote	10,4%	13,0%	11,7%
Polypensionnés	56,8%	45,4%	51,0%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	136 057	176 002	312 059
Retraités percevant un droit direct seul	130 049	120 389	250 438
Retraités percevant un droit dérivé seul	1 162	9 996	11 158
Retraités percevant les deux à la fois	4 846	45 617	50 463
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,6%	2,9%	2,8%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	25 317	7 879	33 196
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,3 ans	74,9 ans	73,8 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	732 €	588 €	651 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 092 €	954 €	1 028 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	23,5%	57,4%	42,2%

¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

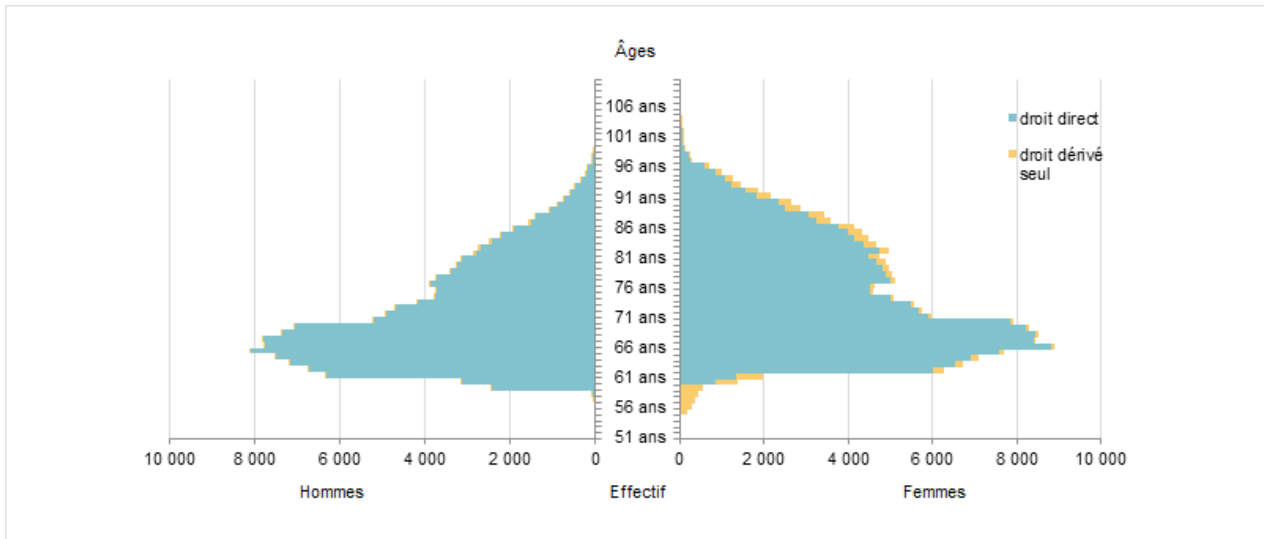
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

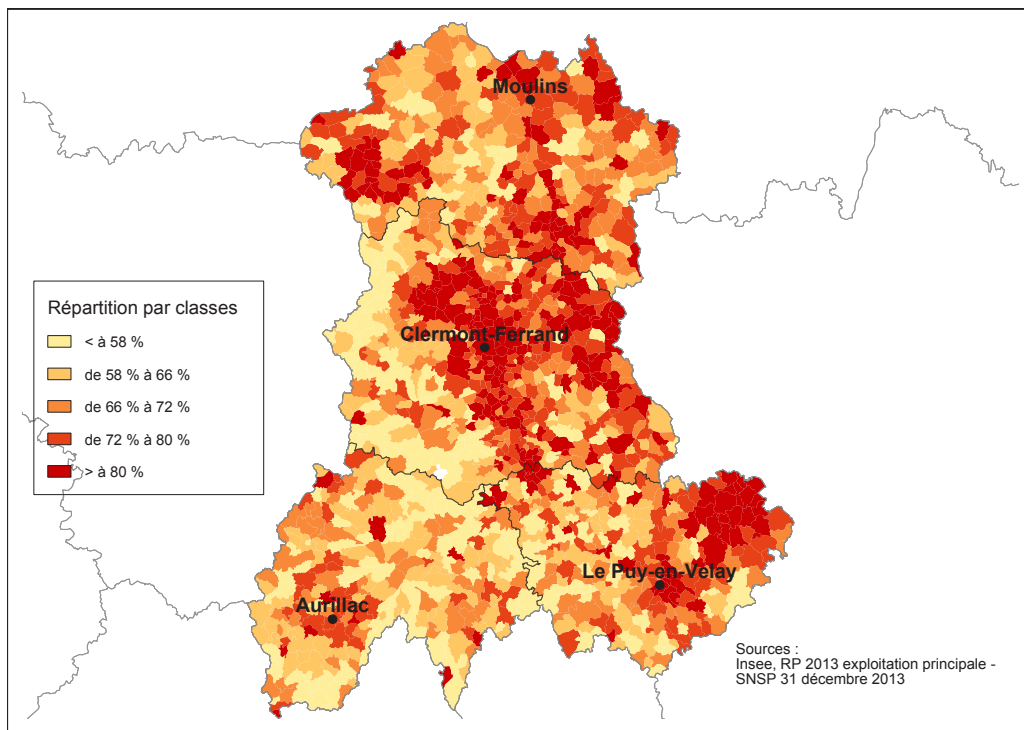
⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

Pyramide des âges des résidents

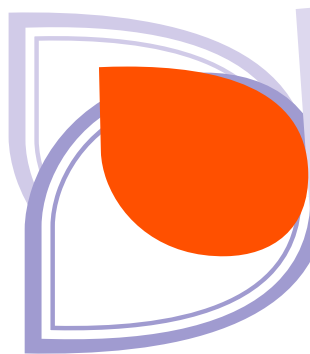


Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Auvergne



Prestataires payés par la Carsat Auvergne

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
03 - Allier	33 437	44 795	78 232
15 - Cantal	13 049	17 795	30 844
43 - Haute-Loire	20 242	25 703	45 945
63 - Puy-de-Dôme	57 872	72 785	130 657
Total Carsat Auvergne	124 600	161 078	285 678
Total hors Carsat Auvergne	24 424	23 014	47 438
Ensemble des prestataires	149 024	184 092	333 116

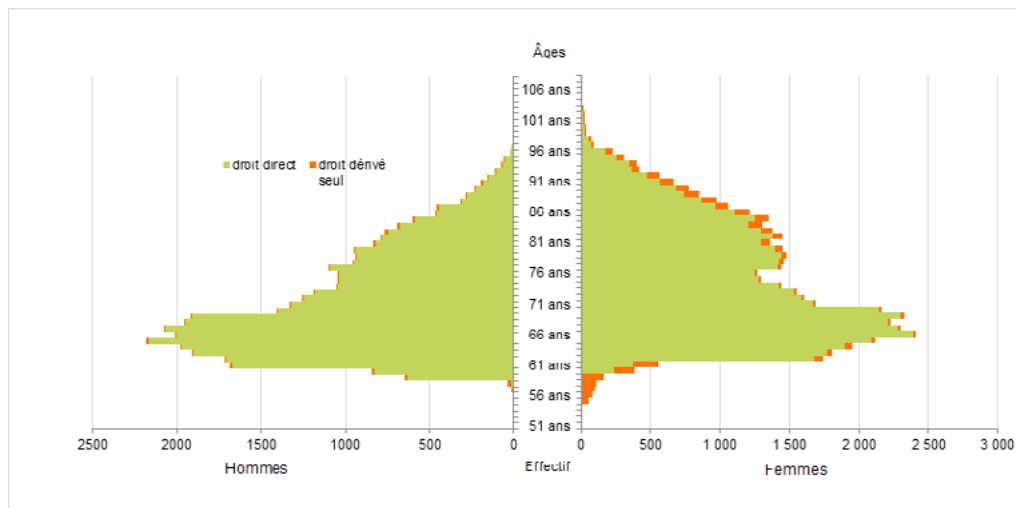


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 880	2 868	4 748
Droits directs (retraites personnelles)	1 700	1 942	3 642
Droits dérivés (retraites de réversion)	180	926	1 106
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	127	165	292
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	791	355	1 146
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,5 ans	62,5 ans	62,0 ans
Droits dérivés	76,0 ans	73,1 ans	73,6 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	56,3%	44,6%	50,1%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	37 282	49 805	87 087
Retraités percevant un droit direct seul	35 585	33 440	69 025
Retraités percevant un droit dérivé seul	366	2 826	3 192
Retraités percevant les deux à la fois	1 331	13 539	14 870
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,9%	3,4%	3,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	7 171	2 376	9 547
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,7 ans	75,2 ans	74,1 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	734 €	594 €	654 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 086 €	941 €	1 018 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	22,7%	57,4%	42,1%

Pyramide des âges des résidents



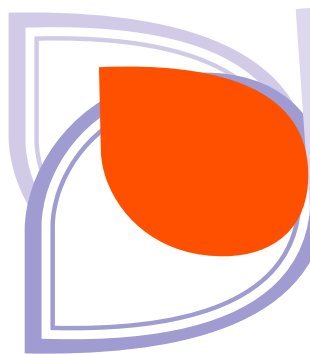
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

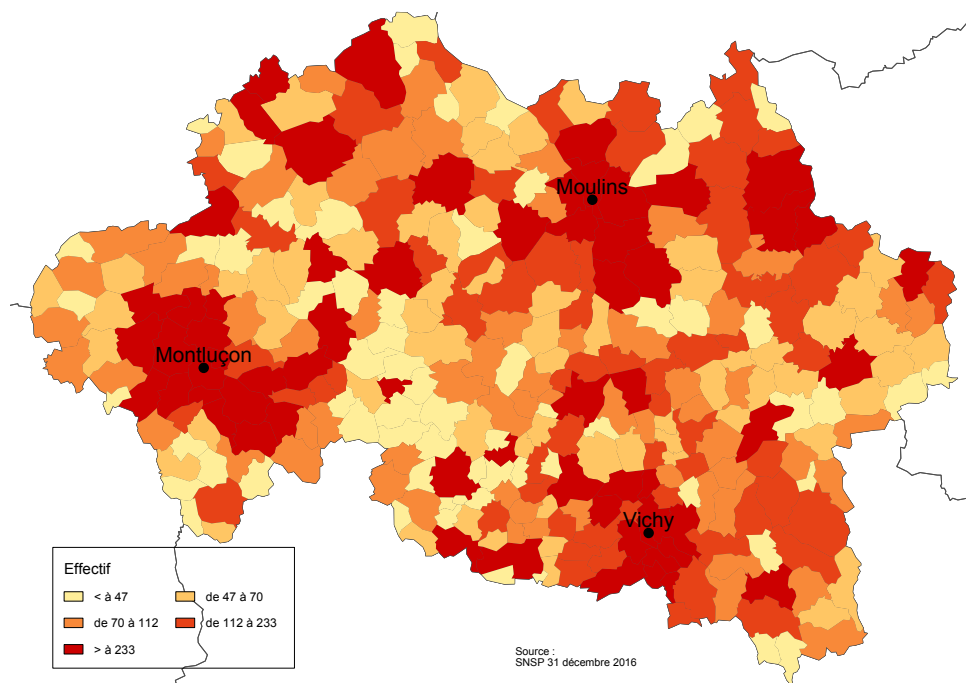
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



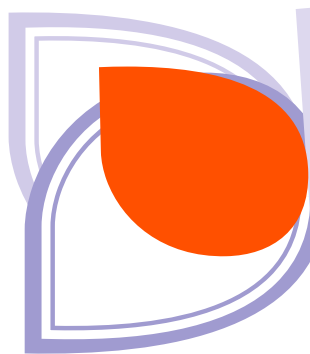
Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Montluçon			
Nombre total de retraités	3 766	6 047	9 813
Retraités percevant un droit direct seul	3 604	3 631	7 235
Retraités percevant un droit dérivé seul	15	378	393
Retraités percevant les deux à la fois	147	2 038	2 185
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,3%	4,6%	4,5%
Vichy			
Nombre total de retraités	2 941	5 054	7 995
Retraités percevant un droit direct seul	2 827	3 231	6 058
Retraités percevant un droit dérivé seul	16	272	288
Retraités percevant les deux à la fois	98	1 551	1 649
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,4%	5,2%	5,3%
Moulins			
Nombre total de retraités	1 685	2 880	4 565
Retraités percevant un droit direct seul	1 613	1 875	3 488
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	165	170
Retraités percevant les deux à la fois	67	840	907
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,5%	5,6%	5,5%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

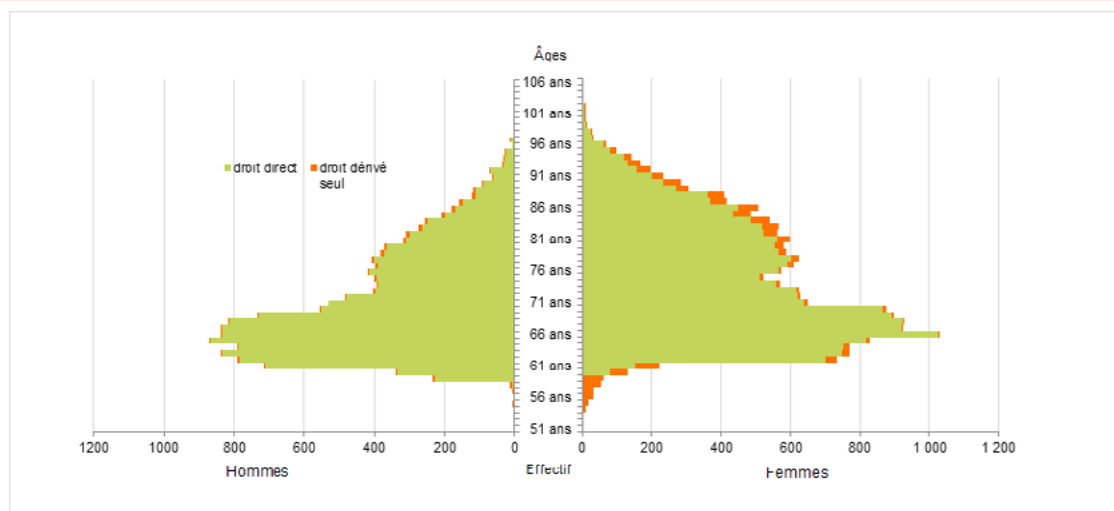


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	889	1 165	2 054
Droits directs (retraites personnelles)	791	851	1 642
Droits dérivés (retraites de réversion)	98	314	412
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	48	52	100
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	338	131	469
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,6 ans	62,5 ans	62,1 ans
Droits dérivés	76,7 ans	72,5 ans	73,5 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	68,1%	50,3%	58,9%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	14 868	19 977	34 845
Retraités percevant un droit direct seul	13 980	13 765	27 745
Retraités percevant un droit dérivé seul	230	1 226	1 456
Retraités percevant les deux à la fois	658	4 986	5 644
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,6%	2,8%	2,7%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	2 854	816	3 670
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,5 ans	75,0 ans	73,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	582 €	504 €	537 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 045 €	928 €	987 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	32,9%	64,1%	50,4%

Pyramide des âges des résidents



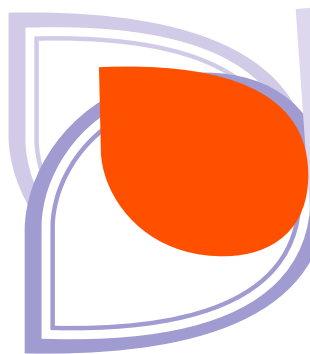
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

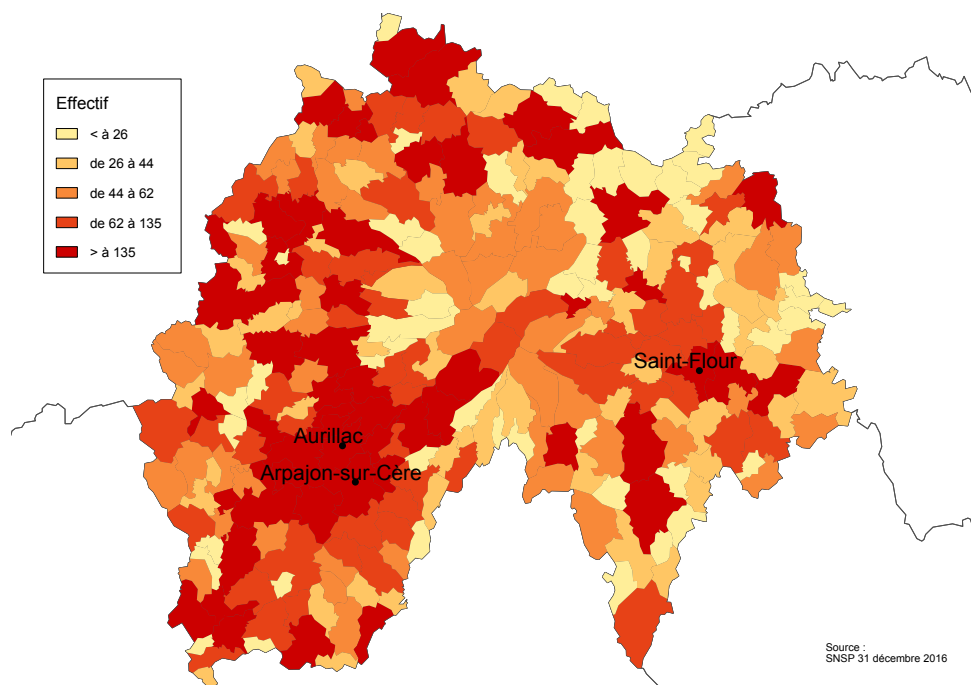
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



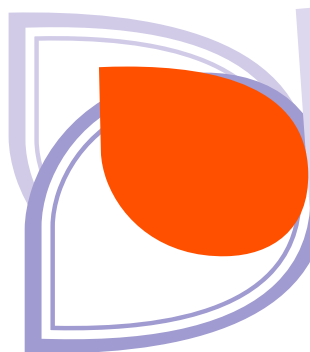
Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Aurillac			
Nombre total de retraités	2 546	3 914	6 460
Retraités percevant un droit direct seul	2 421	2 645	5 066
Retraités percevant un droit dérivé seul	16	215	231
Retraités percevant les deux à la fois	109	1 054	1 163
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,5%	4,0%	3,8%
Arpajon-sur-Cère			
Nombre total de retraités	674	819	1 493
Retraités percevant un droit direct seul	639	568	1 207
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	56	63
Retraités percevant les deux à la fois	28	195	223
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,3%	1,7%	1,5%
Saint-Flour			
Nombre total de retraités	619	851	1 470
Retraités percevant un droit direct seul	587	566	1 153
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	53	56
Retraités percevant les deux à la fois	29	232	261
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,1%	3,5%	3,3%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

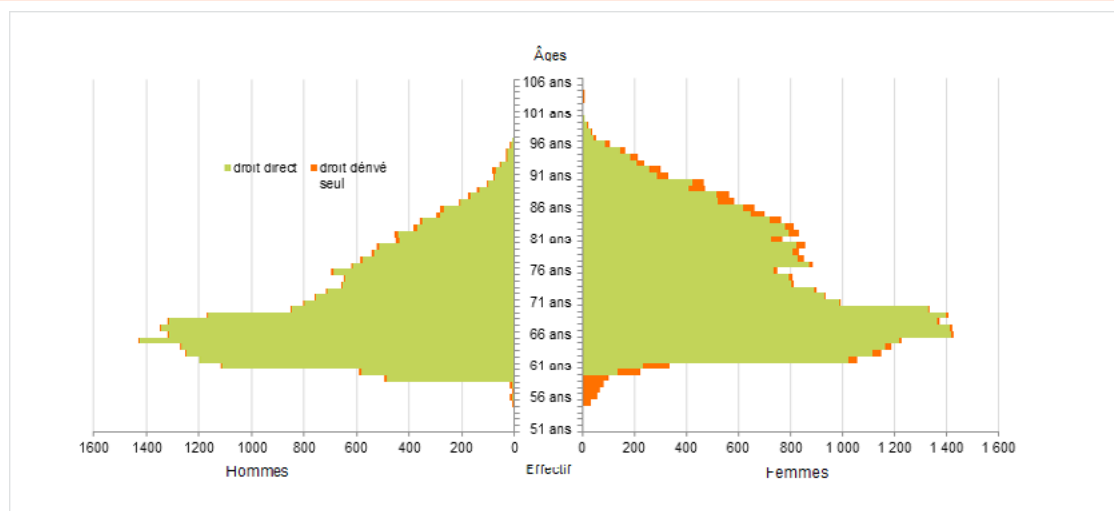


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 444	1 764	3 208
Droits directs (retraites personnelles)	1 305	1 217	2 522
Droits dérivés (retraites de réversion)	139	547	686
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	57	68	125
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	635	202	837
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,4 ans	62,3 ans	61,9 ans
Droits dérivés	76,1 ans	71,7 ans	72,6 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	58,2%	43,8%	51,3%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	23 164	29 244	52 408
Retraités percevant un droit direct seul	21 939	20 261	42 200
Retraités percevant un droit dérivé seul	260	1 527	1 787
Retraités percevant les deux à la fois	965	7 456	8 421
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,3%	2,7%	2,6%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	4 319	1 121	5 440
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,1 ans	74,8 ans	73,6 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	692 €	575 €	627 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 065 €	917 €	995 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	27,1%	61,8%	46,1%

Pyramide des âges des résidents



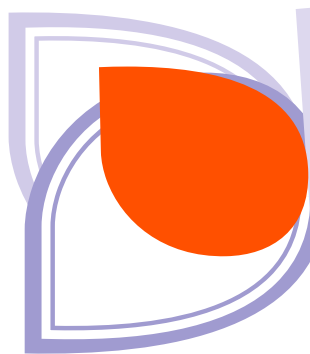
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

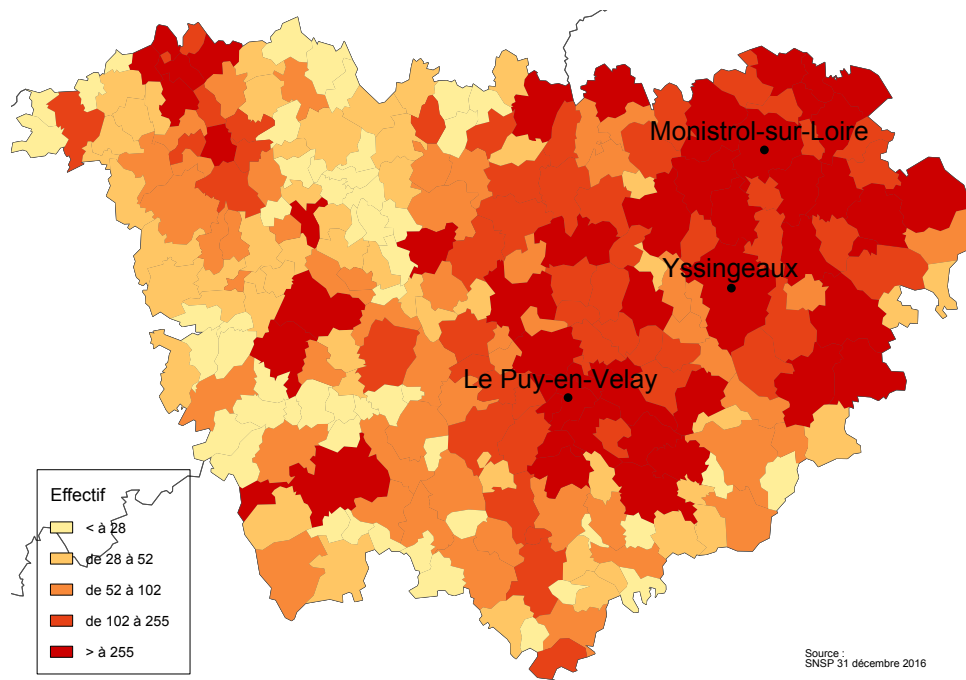
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune

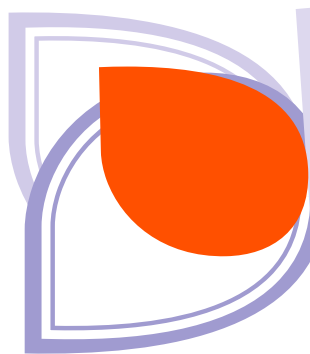


Source : SNSP 31 décembre 2016

Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Puy-en-Velay (Le)			
Nombre total de retraités	1 708	2 703	4 411
Retraités percevant un droit direct seul	1 630	1 839	3 469
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	148	155
Retraités percevant les deux à la fois	71	716	787
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,0%	6,0%	6,7%
Monistrol-sur-Loire			
Nombre total de retraités	823	995	1 818
Retraités percevant un droit direct seul	788	672	1 460
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	51	56
Retraités percevant les deux à la fois	30	272	302
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,6%	1,5%	1,5%
Yssingeaux			
Nombre total de retraités	728	932	1 660
Retraités percevant un droit direct seul	694	615	1 309
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	51	56
Retraités percevant les deux à la fois	29	266	295
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,5%	3,1%	2,4%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

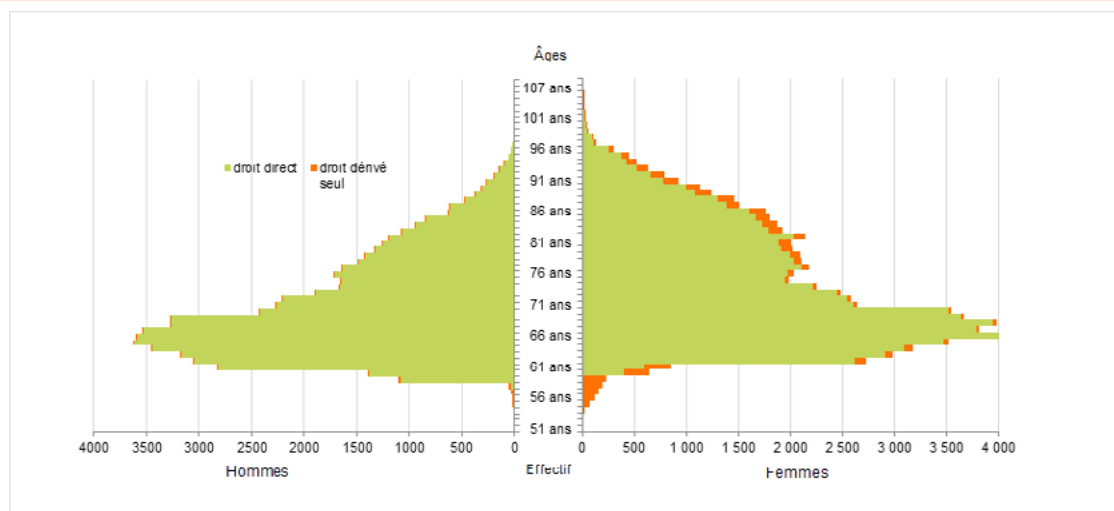


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	3 359	4 678	8 037
Droits directs (retraites personnelles)	3 141	3 329	6 470
Droits dérivés (retraites de réversion)	218	1 349	1 567
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	138	174	312
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 466	586	2 052
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,6 ans	62,6 ans	62,1 ans
Droits dérivés	75,8 ans	73,1 ans	73,5 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	53,6%	45,3%	49,3%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	60 743	76 976	137 719
Retraités percevant un droit direct seul	58 545	52 923	111 468
Retraités percevant un droit dérivé seul	306	4 417	4 723
Retraités percevant les deux à la fois	1 892	19 636	21 528
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,4%	2,7%	2,6%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	10 973	3 566	14 539
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,2 ans	74,6 ans	73,6 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	784 €	611 €	687 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 112 €	980 €	1 052 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	20,3%	54,0%	38,7%

Pyramide des âges des résidents



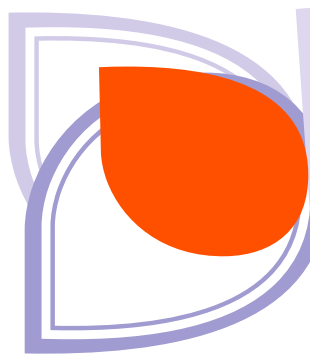
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

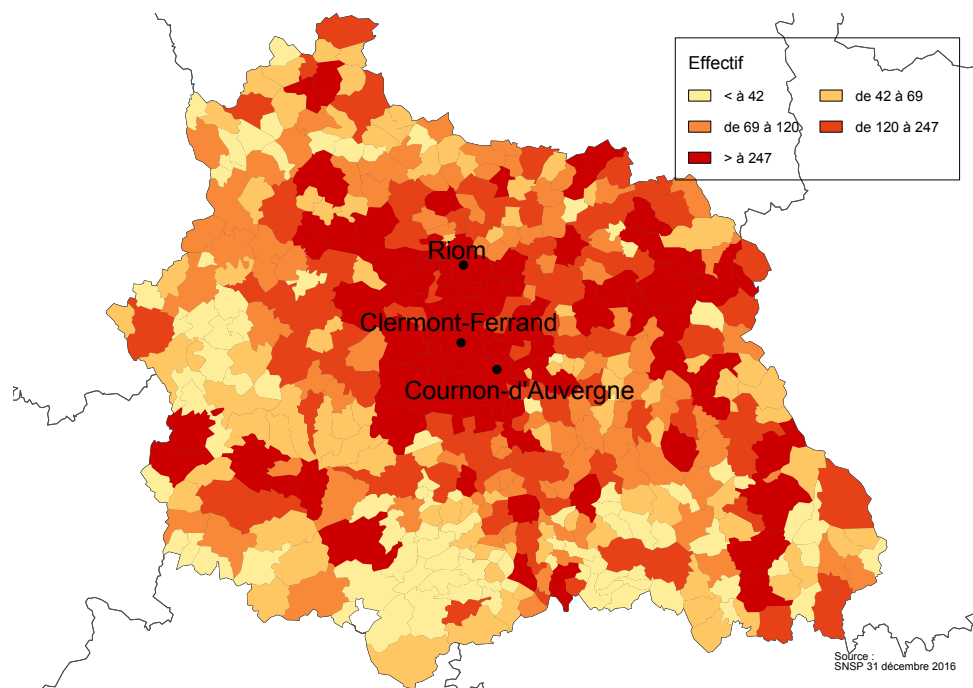
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Clermont-Ferrand			
Nombre total de retraités	9 965	14 286	24 251
Retraités percevant un droit direct seul	9 641	9 749	19 390
Retraités percevant un droit dérivé seul	26	709	735
Retraités percevant les deux à la fois	298	3 828	4 126
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,8%	4,3%	4,9%
Couron-d'Auvergne			
Nombre total de retraités	2 166	2 749	4 915
Retraités percevant un droit direct seul	2 106	1 975	4 081
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	97	98
Retraités percevant les deux à la fois	59	677	736
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,0%	1,5%	1,3%
Riom			
Nombre total de retraités	1 739	2 415	4 154
Retraités percevant un droit direct seul	1 681	1 643	3 324
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	141	146
Retraités percevant les deux à la fois	53	631	684
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,8%	2,9%	2,9%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.